

Vers un marché commun en Afrique de l'Est en juillet 2010

@rib News, 20/11/2009 â€“ Source AFPCinq pays d'Afrique de l'Est se sont engagés vendredi à la mise en place d'ici juillet d'un marché commun, premier du genre sur le continent, prévoyant la libre circulation de la main-d'œuvre, des marchandises, et des capitaux. Réunis à Arusha en Tanzanie, les chefs d'Etat des pays membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (East african community, EAC), réunissant le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie, ont signé un "protocole d'accord", a-t-on constaté. Ce document prévoit la mise en place dès juillet prochain d'un marché commun au sein de l'EAC, marche-pied vers une éventuelle union monétaire dans un bloc régional de près de 126 millions d'habitants.

Il prévoit d'autoriser la libre circulation, dans les Etats membres, de la main-d'œuvre, des marchandises, des capitaux ainsi que le droit d'établissement des entreprises. Un tel marché commun serait le premier du genre en Afrique. "C'est un grand pas en avant", s'est félicité le président tanzanien, Jakaya Kikwete, à l'issue de la cérémonie de signature. Ce protocole devra encore être ratifié par les différents Etats pour permettre l'entrée en vigueur du marché commun. Une union douanière est déjà en place depuis 2005 au sein de l'EAC. Sa signature marquait le point d'orgue des célébrations de commémoration du 10e anniversaire de cette organisation, dont le secrétariat est installé en Tanzanie. Les négociations sur le marché commun se sont terminées en septembre dernier à Kampala, en Ouganda. A la même date ont débuté des "consultations préliminaires sur le projet d'Union monétaire d'Afrique de l'Est". Un rapport final sur ce sujet, prévu pour janvier 2010, va arriver une stratégie vers l'Union monétaire d'Afrique de l'Est. L'objectif est d'arriver à une monnaie unique dès 2012, même si certains responsables reconnaissent en privé que la date de 2016 est certainement plus raisonnable. Présents vendredi à Arusha, des opérateurs économiques se sont félicités de la signature de ce protocole d'accord. "De 36 millions de consommateurs sur le marché kényan, nous passons à 126 millions. L'impact va être énorme", s'est ainsi réjoui Vimal Shah, président d'une grande société kényane d'agro-alimentaire. Un marché commun au sein de l'EAC devrait "stimuler les échanges" dans la région et "améliorer la compétitivité des entreprises locales", selon un responsable de la bourse de Dar-es-Salaam, George Fumbuka. "Nous n'avons pas le choix", expliquait récemment le secrétaire général de l'EAC, le Tanzanien Juma Mwapachu. "Entrons dans un marché commun et faisons face aux défis". La mise en place d'un tel marché pose de nombreux défis, dans une région souffrant notamment de l'insuffisance et du mauvais état des infrastructures. L'EAC a lancé plusieurs projets de construction de routes et de chemins de fer pour faciliter les échanges entre les Etats membres, dont un projet de voie ferrée qui relierait les cinq pays membres (parmi lesquels le Rwanda et le Burundi, presque totalement enclavés). L'organisation a été créée en 1967 par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, trois anciennes colonies britanniques, mais a cessé de fonctionner dix ans plus tard en raison de divergences politiques et économiques. Au moment de la rupture, l'EAC était parvenue à un certain niveau d'intégration notamment dans les domaines des politiques monétaires et fiscales, des douanes, de l'enseignement supérieur, de la gestion des chemins de fer et des ports. La communauté a été officiellement reconstituée en novembre 1999, et le Rwanda et le Burundi, deux anciennes colonies belges, l'ont rejoint en 2007.